

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE
MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Étaient présents : cf feuille de présence jointe

Étaient excusés : M. CASTELLI (IEN Villers les Nancy) - M. BUTIN (maire de Maron)- Me DULOISY-BAMONDE (enseignante à Maron) - Me SAINT-AYES (enseignante à Sexey-aux-Forges) - Me Collin (psychologue RASED)- Me LILBERT (Présidente Bélier Meulson) - Me GEORGES (élue SIS) - Me BERNARD (élue SIS)

Secrétaire de séance : Me PIERROT (parent élue)

1. Présentation des effectifs, des classes et des enseignants :

Pour la maternelle : Deux classes : Classe 1 à 27 élèves avec trois niveaux : 2 tout-petits, 10 petits et 15 moyens. Classe 2 à 25 élèves avec deux niveaux : 6 moyens et 19 grands. La classe 1 est dirigée par Mme Klès-Quignon aidée de Magalie Koenig et la classe 2 par Mmes Besozzi et Duloisy-Bamonde (les lundis), secondées par Véronique Hopp.

Pour l'élémentaire :

96 enfants.

Nous accueillons cette année, Mme Séverine SINIC qui reprend le poste d'Agnès Cuny et Mme Aline SAINT-AYES qui est enseignante stagiaire. Elle complète la direction de Mme SIX et le temps partiel de Mme LERVAT. Elle est donc présente les lundis et mardis dans notre école

- classe CP-CE1 : Mme SINIC : 20 CP et 4 CE1 = 24 élèves
- classe de CE1-CE2 : Mme WIETRICH : 15 CE1 et 8 CE2 = 23 élèves
- classe de CE2-CM1 : Mme LERVAT : 4 CE2 et 22 CM1 = 26 élèves
- classe de CM2 : Mme SIX : 23 élèves

Nous avons également une AESH présente depuis plusieurs années : Edwige qui a pour mission d'accompagner les élèves à besoins particuliers.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) est basé à Neuves Maisons. Nous ne sommes pas prioritaires sur les demandes d'aide. Aucun enseignant spécialisé ne vient à l'école, comme le faisait Mme Bayer. Les enseignantes, Edwige font donc leur maximum pour aider au mieux les enfants qui pourraient bénéficier de ce dispositif utile. En cas besoin, les parents peuvent les contacter directement (03.83.47.54.83)

A savoir aussi que, les enseignantes demandent de plus en plus conseils aux professionnels, tels les orthophonistes, afin de les aider, de les éclairer au sujet d'enfants à besoins pédagogiques.

Pour information aussi, l'Enseignante Référente de notre secteur est en arrêt de très longue durée. Nous n'avons à ce jour plus personne pour monter des dossiers à Maison du Handicap afin de demander des aides humaines dans nos classes (AESH). Ce sont les enseignants et les parents qui doivent s'en occuper. Or, ce n'est pas évident.

Une Enseignante Référente d'un autre secteur est mandatée à mi-temps pour les dossiers les plus urgents.

2. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus :

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019 pour tous les établissements français.

Pour la maternelle :

La liste suivante a été élue avec un taux de participation de 68,97%, 58 suffrages exprimés sur 60 votants et 87 inscrits. Mme PIERROT Emilie (titulaire, classe 2) Mme GONCALVES Aurélia (titulaire, classe 1) Mme CORBU Sandrine (suppléante, classe 2) Mme CAMPANI Marion (suppléante, classe 1) sont donc les représentantes des Parents d'élèves de l'école maternelle.

École de Sexey :

- taux de participation : 78.71 % (155 inscrits sur la liste électorale)

Pour rappel : 2018: 77% - 2017 : 74% - 2016 : 80% mais 176 inscrits sur liste électorale

- parents élus :

Titulaires: Sandra Clément, Stéphanie Lelièvre, Antinea Renaudeau, Alexandre Simon

Suppléante : Lorraine Raulin

-Un trombinoscope sera réalisé avec l'adresse mail (parentslevessexeymaron@gmail.com) des délégués pour que tous les parents puissent les joindre.

3. Fonctionnement des écoles :

* *Règlement Intérieur des écoles* : vote par les membres de droit

Maternelle : Règlement intérieur : pas de modification

Ecole de Sexey : pas de modification

Vote règlement Maron : Adoption à l'unanimité

Vote règlement Sexey : Adoption à l'unanimité

* *Projet d'école* :

Maternelle :

Cette année marque le début d'un nouveau projet d'école. A partir des constats opérés, nous avons décidé d'orienter le premier volet de notre projet sur la posture et le tracé graphique, en collaboration avec l'école élémentaire.

Pour le second volet, nous nous axerons sur l'art dans son sens général. Nous voulons que tous les élèves puissent être éveillés à l'art et qu'ils aient une culture commune.

Le troisième volet et dans la continuité du projet d'école précédent, puisqu'il porte sur le vivre ensemble et la construction d'un climat d'aide et de solidarité entre les élèves.

Elémentaire :

2019-2023 :

- 3 axes qui seront développés tout au long de ces 4 ans. Nous ferons un bilan à la fin de l'année sur ce que nous avons mis en place, ce que nous reconduirons.

1. *favoriser, améliorer et stabiliser la posture du scripteur et son geste graphique*

2. *La maîtrise des apprentissages des fondamentaux : la résolution de problèmes*

3. *instaurer un climat scolaire favorisant le bien être pour un accès aux apprentissages motivant*

Plusieurs actions ont déjà été entamées et le seront encore tout au long de l'année au travers de projets au sein de la classe, lors des APC, de sorties, ...

Un des points communs à toutes les classes est le développement de la technique du « message clair » : l'enfant exprime à un autre son ressenti, lui demandant s'il a

compris,... L'objectif étant d'éviter tout recours à la violence verbale, physique en guise de moyen d'expression. Un apprentissage spécifique a donc été mis en place (vocabulaire, étude de situations exemple et transmission vers les plus petits)

Le projet d'école est consultable par tout le monde.

* *APC* :

Comme l'an dernier, les APC pour la maternelle se déroulent les lundis et jeudis à 7h50 et les mardis de 16h15 à 17h00.

En élémentaire, ils ont lieu tous les jours sauf le vendredi de 16h à 17h en fonction des enseignantes.

L'organisation est diverse : certaines séances sont réservées à un groupe d'élèves puis les autres à un autre groupe, toutes ayant des objectifs différents en relation avec le français et les maths mais sous diverses formes.

début : semaine du 4 novembre

* *Coopérative scolaire* :

Maternelle : La fête de l'école du 14 juin a rapporté un bénéfice de 1388,23€. A la rentrée de septembre, nous avons donc : 4927,77€ sur le compte de la coopérative. Cet argent va nous permettre de financer les sorties et spectacles prévus dans l'année.

Elémentaire :

au 31/08 : 2 437 euros sur le compte

- les comptes sont à vérifier par les parents et les enseignants et à approuver par l'OCCE.

- question d'augmenter la coopérative ?

Rappel que la coopérative est notre seule subvention pour mener à bien nos projets, nos sorties pédagogiques. Elle est à 17 euros actuellement, nous recevons 5 € du SIS par enfant tous les ans.

4. Bélier Meulson

Effectifs en moyenne : en cantine : 30 enfants de maternelle et 42 enfants de l'élémentaire. En garderie : 20 maternelles et 25 élémentaires.

Moyenne des effectifs des mercredis : 35 enfants le matin et 23 l'après-midi.

Au niveau de l'équipe : les contrats de Julie et Faustine sont renouvelés, ce qui permet de garder une stabilité dans l'encadrement pour cette année, voire l'année prochaine. Une aide supplémentaire est apportée aux maternelles par Lisa, en service civique pour une durée de 6 mois.

Points positifs à noter : les réservations via le logiciel se passent mieux.

Tous les membres de l'équipe encadrante sont formés au PSC1

Le RPI a été choisi pour un test de remise en température

dans des plats en inox.

Points négatifs à améliorer : il est demandé aux parents qui viennent chercher leur enfant au bus à Maron de ne pas rester dans leur voiture : les enfants traversent sans regarder, ce qui peut être dangereux.

Penser à communiquer entre parents sur les changements de dernière minute.

Un site internet sur lequel informations passées et à venir seront publiées va bientôt être créé.

5. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets :

Maternelle :

Les photos de classe ont été réalisées le 20 septembre. Elles sont encore affichées à l'école de Maron et le seront à Sexey du 12 au 15 novembre.

Le 17 octobre, nous sommes allés à la salle Jean L'Hôte à Neuves-Maisons, assister à un spectacle de danse intitulé « La Cabane ». Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de notre projet d'école, puisque nous voulons aborder tous types d'Arts.

Le 29 novembre, la Compagnie Bulle de Rêves viendra nous présenter son spectacle « Couac et le Saint-Nicolas » à la salle polyvalente de Maron .

Saint-Nicolas passera voir les enfants (sages) à l'école le 6 décembre et leur distribuera des friandises (offertes par le SIS).

Notre fête de Noël se déroulera le vendredi 13 décembre.

Le 5 mars, Claude Binard viendra nous présenter sa conférence sur les Arts.

Jeudi 7 mai : nous nous rendrons au château de Lunéville pour notre sortie de fin d'année. Nous visiterons le château et les jardins et ferons des ateliers autour de l'art : « écoute ce tableau » « dessine moi un jardin ».

Vendredi 12 juin 2020, nous ferons notre fête de fin d'année avec spectacle, kermesse et repas, comme chaque année.

Pour les deux écoles : une animation kid stadium devrait avoir lieu à Sexey-aux-Forges en mai ou juin (date à définir avec le responsable). Les enfants de l'école maternelle y participeraient une partie du matin et les élémentaires la fin de la matinée et l'après-midi.

Ecole de Sexey :

toutes les sorties vous seront communiquées par vos enfants.

- Nous allons organiser quelques manifestations à Noël, Pâques afin de récolter des fonds. Néanmoins, la CCMM prend désormais en charge les transports intra CCMM : Filoche, partenaires divers, acteurs de la Communauté de Communes intéressants pour les écoles.

- A noter : les enfants de cycle 3 sont invités à participer aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai accompagnés sur place par les enseignantes.

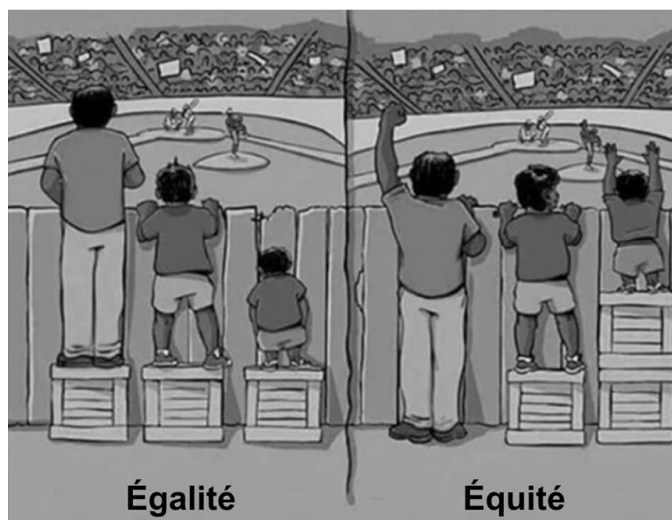
- la fête de l'école aura lieu le 26 juin.

Précisions sur notre pédagogie : nous avons un fil rouge qui est le bien-être de l'enfant, nous faisons donc un maximum pour que chacun puisse trouver sa place dans notre établissement, dans sa classe, avec ses camarades. Nous aidons ceux qui en ont besoin tout en faisant attention à ne pas laisser les autres de côté. Nous sommes sur le principe de l'équité et non de l'égalité.

Egalité : donner à tous la même chose

Équité : chacun bénéficie d'un support adapté à sa situation

Nous ne pouvons pas supprimer la barrière des apprentissages mais nous essayons de porter tout le monde au-delà.



Nouveau matériel à l'école en lien avec le projet ENIR (Ecole Numérique Innovant et Rural)

Le SIS a investi, avec l'aide de l'Etat, dans une série de 12 tablettes numériques à visée pédagogique, ainsi que l'équipement de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables pour les 3 classes non pourvues à ce jour.

C'est un projet qui a commencé il y a un an, il a été validé par l'Etat. C'est un investissement de près de 9 000 euros, en partie subventionné. Nous faisons partie de la dernière vague d'écoles rurales à pouvoir être dotée de la sorte.

Un grand merci au SIS pour cette dotation.

Merci également pour l'imprimante multi fonction pour la Direction.

6. Sécurité

Maternelle :

* incendie :

Nous avons fait un exercice d'évacuation incendie le 24 septembre 2019. Les enfants de la classe 1 ont été prévenus le matin même pour que les PS ne soient pas trop effrayés. Par contre, nous avons fait le choix de ne pas prévenir ceux de la classe 2, plus grands et plus expérimentés. Tout s'est déroulé dans le calme.

Un exercice attentat/intrusion a été réalisé le 17 octobre, sur un scénario d'intrusion par la cour. Les enfants ont été avertis pour que tous les nouveaux élèves connaissent le signal. L'exercice s'est déroulé dans le calme et la rapidité.

*PPMS : (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Il est remis à jour chaque année en fonction du nombre et des listes d'élèves et des éventuels changements d'enseignants.

Un volet concerne les risques d'attentats et /ou d'intrusions et un autre volet porte sur les risques majeurs propres à chaque école selon sa situation.

Elémentaire :

*incendie

Exercice réalisé le 24 septembre : aucun problème noté. Attention toutefois aux portes qui s'ouvrent avec une clé, les enfants ne peuvent pas toujours l'ouvrir rapidement

* PPMS : présentation

Un premier exercice sera réalisé le 12 novembre. Le scénario présenté est qu'un intrus rentre par la porte d'entrée. Les classes devant fuir de l'école en passant soit par la porte de la salle de réunion soit par les issues de secours puis le portail bleu. Les enfants et leurs enseignantes devront s'éloigner de l'école : soit sur le parking en contrebas vers Maron, soit sur le parking direction Pierre-la-Treiche, soit en descendant le long des maisons vers la piste cyclable.

Modification du trajet de fuite dans la cour, les enfants devant désormais longer les murs et le garage de la cour pour accéder au portillon bleu car l'intrus peut les voir depuis l'entrée (conseils de la Gendarmerie au cours d'un exercice de l'an dernier). Nous devons également obturer les impostes de la porte vers la cour.

7. Rentrée 2020

*Prévisions des effectifs :

En maternelle :

Nous prévoyons 8 TPS qui seraient en âge de faire leur rentrée en maternelle (en réalité, 12 enfants nés en 2018 sur les deux communes), 9 PS, 10 MS et 21 GS, ce qui fait un total de 48 enfants. Nous aurions donc une baisse de 4 enfants par rapport à cette année, mais

s'il y a eu peu de naissances en 2017, le nombre remonte en 2018.

En élémentaire : à ce jour, nous attendons 92 enfants. Mais de nombreux départs sont d'ores et déjà prévus

8. Questions diverses :

Maternelle: des travaux ont été réalisés : le portail vert de la cour a été redressé et le crépi du mur du premier préau a été refait.

Les gouttières qui fuient le long de la façade et au niveau du préau ont été signalées.

Il reste : les vitres à nettoyer, une petite fuite sur et sous le robinet de la cuisine et les néons des toilettes et de la classe des TP/PS/MS dont un certain nombre ne fonctionnent plus du tout ou sur la moitié.

Pour les tracés de Marelles dans la cour, nous sommes à la recherche de parents volontaires pour venir les réaliser, la mairie se chargeant de l'achat de la peinture.

Elémentaire: Nous voudrions renouveler l'idée de l'importance de la confiance parents/enseignants. Il ne faut pas hésiter à venir nous voir pour connaître tel ou tel évènement survenu à l'école. A la maison, l'enfant émet son opinion, son ressenti alors qu'à l'école il peut y avoir un autre point de vue. Il est important de ne pas se faire une idée préconçue de ce qui se passe à l'intérieur de l'établissement et de venir s'informer si les parents en ont besoin.

Nous sommes une équipe de professionnels de l'enseignement et de la pédagogie, toutes nos actions sont tournées avec bienveillance envers l'enfant et pour l'apprentissage de valeurs importantes.

Les heures de récréations ont été décalées : les classes de Mmes SINIC et WIETRICH sortent ensemble et celles de Mmes LERVAT et SIX après. Toutes les enseignantes sont de service pendant les récrés et les ouvertures du matin et de l'après-midi. Il n'y a pas de sous-surveillance.

9. Prochain Conseil Ecole : Le 11 février 2020 à 19h30 à l'école maternelle de Maron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21H15